

Formulaire audit d'évaluation de la qualité de la gestion des vaccins

A. SITE DE VACCINATION

1. Numéro du site :
2. Nom du site :
3. Type du site :
☐ Public
☐ Privé
4. Adresse du site :
5. Date de l'audit :
6. Type de l'entente et statut :
☐ Entente de service - Restreinte
☐ Entente de service - Complète
☐ Entente de collaboration (CIUSSSE-CHUS)
☐ Aucune
7. Date de la dernière entente signée :
8. Nom du responsable signataire de l'entente :
9. Titre du responsable signataire de l'entente :
10. Clientèle servie :
☐ Adultes
☐ Personnes âgées (65 ans et plus)
☐ Petite-enfance
☐ Pré scolaire
☐ Scolaire
☐ Travailleurs de la santé
☐ Réfugiés

B. PERSONNES RÉPONDANTES ET FORMATIONS

CRITÈRE D'ÉVALUATION		CONFORMITÉ			COMMENTAIRES
		O	N	N/A	
1	Le site a nommé une personne répondante locale du RLS (GV local) :				
	Nom, titre et secteur :				
2	La personne répondante locale a reçu la formation ENA Gestion des vaccins # 8223 :				
3	Le site a nommé une personne substitut en gestion des vaccins :				
	Nom, titre et secteur :				
4	La personne substitut a reçu a formation ENA Gestion des vaccins # 8223 :				
5	Le site a identifié toutes les personnes collaboratrices ayant une responsabilité partagée de l'appareil réfrigérant :				
	Noms, titres, et secteurs :				
6	Tout le personnel et toute personne collaboratrice qui réceptionne, entrepose, manipule et/ou administre des vaccins ont reçu la formation ENA en gestion des vaccins (#8223) :				
7	Nom(s) de la ou des personne(s) cheffe de service ou responsables clinico-administrative :				
	Noms et services :				
8	Nom de la personne cheffe de service de la Direction des services techniques de votre RLS (voir le lien de l'organigramme sur Intranet) :				
	Nom :				

D. APPAREILS RÉFRIGÉRANTS (UN FORMULAIRE PAR APPAREIL)

CRITÈRE D'ÉVALUATION		CONFORMITÉ			COMMENTAIRES
		O	N	N/A	
1	Nom du site de vaccination :				
2	Numéro Guide-TI (étiquette jaune émise par la DST et apposée sur l'appareil) :				
3	Localisation SI-PMI (informez-vous auprès de votre GV local) :				
4	Numéro de local :				
5	Type d'unité d'entreposage des vaccins : ☐ Réfrigérateur de type Bar ☐ Réfrigérateur domestique à dégivrage manuel ☐ Réfrigérateur domestique sans givre ☐ Réfrigérateur spécialisé (recommandé) ☐ Congélateur - 20 °C ☐ Congélateur - 60 à - 80 °C				
6	Marque :				
7	Date d'installation :				
8	L'inspection a été effectuée au courant des deux dernières années (informez-vous auprès de la DST) :				
9	Date de la dernière inspection effectuée :				
10	L'entretien a été effectué au courant des 6 derniers mois (informez-vous auprès de la DST) :				
11	Date du dernier entretien effectué :				
12	Le registre de l'entretien du matériel est disponible près de l'appareil et dûment complété (en collaboration avec la DST) : https://www.santeestrie.qc.ca/clients/SanteEstrie/Professionnels/outils-vaccinateurs/Registre d entretien 2025-09-30.pdf				

13	Type d'alarme : ☐ Sur place ☐ À distance ☐ Système de surveillance en ligne (ex : Mirador, Atek, etc) ☐ Enregistreur numérique continue avec alarme ☐ Intégré à l'appareil réfrigérant spécialisé ☐ Relié à l'appareil réfrigérant spécialisé ☐ Aucune alarme				
14	Connexion à la centrale téléphonique d'urgence :				
15	Présence d'une génératrice :				
16	Local barré ou serrure sur l'appareil réfrigérant et accessible au personnel autorisé seulement :				
17	L'appareil est loin de la lumière directe du soleil des sources de chaleur et des murs extérieurs :				
18	Espace libre d'au moins 10 cm sur les côtés (au-dessus et derrière l'appareil réfrigérant) et au moins 2.5 cm du plancher :				
19	Présence d'accumulateurs de froid congelés dans le congélateur du réfrigérateur ou à la proximité :				
20	Présence de bouteille d'eau et/ou d'accumulateurs de froid (non congelés) dans la porte et dans les espaces vides sur les tablettes : (Non nécessaire si appareil spécialisé)				
21	Aucune présence d'aliments, de boissons ou de spécimens de laboratoire dans le réfrigérateur ou le congélateur :				
22	Aucune présence de vaccins dans la porte :				
23	Les tiroirs sont retirés :				
24	Présence d'accumulation de givre < 1 cm d'épaisseur :				
25	Présence d'un thermomètre domestique indiquant la température ambiante (les thermostats ne sont pas acceptés) :				

26	Température ambiante de la pièce :				
27	La température ambiante de la pièce est maintenue entre 20 et 23 °C :				
28	Une affiche « Ne pas débrancher » a été placée à proximité de la prise de courant où est branché l'appareil réfrigérant et les personnes concernées ont été avisées : https://www.santeestrie.qc.ca/clients/SanteEstrie/Professionnels/outils-vaccinateurs/etiquettes_ne_pas_debrancher.pdf				
29	Présence de deux dispositifs de surveillance minima-maxima de la température relié à chaque appareil réfrigérant au moment de la visite :				

D.DISPOSITIF DE SURVEILLANCE DE LA TEMPÉRATURE (UN FORMULAIRE PAR DISPOSITIF)

CRITÈRE D'ÉVALUATION		CONFORMITÉ			COMMENTAIRES
		O	N	N/A	
1	Nom du site de vaccination :				
2	Numéro de série du dispositif :				
3	Marque du thermomètre :				
4	Type de thermomètre : ☐ Thermomètre numérique minima-maxima avec sonde ☐ Thermomètre numérique minima-maxima avec capteur ☐ Enregistreur de données numériques avec sonde ☐ Enregistreur de données numériques avec capteur ☐ Intégré à l'appareil réfrigérant ☐ Enregistreur de données graphiques ☐ Sonde immergée dans une fiole de glycol ☐ Sonde placée dans une ancienne boîte de vaccin ☐ Sonde placée au milieu de l'appareil réfrigérant				
5	Numéro de série de l'appareil d'entreposage des vaccins sur lequel est relié le thermomètre (N/A si glacière ou transport) :				
6	Date d'installation du thermomètre :				
7	Date d'expiration du thermomètre :				
8	Le thermomètre a été étalonné au cours de la dernière année (si non expiré):				
9	Date d'étalonnage du thermomètre :				
10	La pile est changée à chaque 6 mois :				
11	Date de changement de la pile :				
12	Données du thermomètre : Bien à la vue à l'extérieur de l'appareil réfrigérant :				
13	Présence de température Actuelle-Min-Max sur le dispositif :				

14	Température Actuelle du thermomètre, au moment de la visite :				
15	Température Minimum du thermomètre, au moment de la visite :				
16	Température Maximum du thermomètre, au moment de la visite :				
17	La température est lue, remise à zéro et notée deux fois par jour :				
18	Indiquer le nombre de jours par semaine ainsi que la fréquence quotidienne : ☐ 0/7 ☐ 1/7 ☐ 2/7 ☐ 3/7 ☐ 4/7 ☐ 5/7 ☐ 6/7 ☐ 7/7				
19	Présence d'un relevé des températures facilement accessible :				
20	Les relevés de température sont conservés pour quatre ans :				

E. ENTREPOSAGE, TRANSPORT, EMBALLAGE ET AUTRES

CRITÈRE D'ÉVALUATION		CONFORMITÉ			COMMENTAIRES
		O	N	N/A	
1	Nom du site de vaccination :				
2	Les vaccins sont entreposés dans leurs boîtes d'origine :				
3	Les vaccins identiques sont regroupés dans des paniers troués :				
4	Les espaces sont suffisants entre les paniers troués :				
5	Les espaces est suffisants entre les vaccins et les événements d'aération :				
6	Les vaccins dont la date de péremption est la plus rapprochée ou ayant subi un BCF sont placés devant ceux dont la date de péremption est plus éloignée :				
7	Les vaccins périmés sont entreposés à l'extérieur de l'appareil réfrigérant :				
8	Les vaccins périmés et les pertes sont déclarés à la DSG. La procédure est disponible facilement : https://www.santeestrie.qc.ca/clients/SanteEstrie/Professionnels/outils-vaccinateurs/Formulaire_retour_des_vaccins_non_utilisables_perims_et_pertes.pdf				
9	Les diluants, distribués dans la même boîte que les vaccins, sont conservés dans leur boîte d'origine, dans l'appareil réfrigérant :				
10	Les diluants, distribués dans une boîte séparée des vaccins, sont conservés à la température ambiante, ou dans un appareil réfrigérant si l'espace est disponible :				
11	Les vaccins gratuits du programme public sont entreposés dans un compartiment séparé et un espace distinct de ceux acquis dans le cadre privé :				
12	Une procédure d'urgence en cas de panne électrique doit être établie, documentée et facilement accessible dans l'établissement (procédure adaptée à votre milieu) :				
13	Une procédure en cas de bris de chaîne de froid est établie et disponible :				

	https://www.santeestrie.qc.ca/clients/SanteEstrie/Professionnels/outils-vaccinateurs/5-ProcEDURE_declaration_BCF_2026-01-23.pdf				
14	Le site dispose d'une procédure d'emballage des vaccins clairement définie et conformément aux normes en vigueur. L'illustration de l'emballage de transport des vaccins est disponible près de l'air d'emballage : https://www.santeestrie.qc.ca/clients/SanteEstrie/Professionnels/outils-vaccinateurs/5-PROCEDURE-SPU-001_GPI-Emballage_et_transport_2022-06.pdf				
15	Le site dispose d'une procédure de réception des vaccins clairement définie, conformément aux normes en vigueur et disponible : https://www.santeestrie.qc.ca/clients/SanteEstrie/Professionnels/outils-vaccinateurs/6-PROCEDURE-SPU-002_GPI-Reception_et_entreposage_des_vaccins_2022-06.pdf				
16	Le site de vaccination récupère leurs vaccins au site dans un autre établissement ou administre des vaccins hors établissement :				
17	La procédure de transport est respectée en tout temps entre les établissements incluant la présence d'un dispositif de la surveillance de la température :				
18	Type de glacière ou d'appareil réfrigérant prévu pour l'entreposage des vaccins lors du transport : ☐ Contenant styromousse à parois minces ☐ Contenant styromousse isothermique (parois d'une épaisseur d'au moins 2 pouces) ☐ Glacière en plastique isotherme ☐ Sac isolant à fermeture à glissière ☐ Réfrigérateur portatif				
19	Le contenant isolant est prétesté et qualifié par l'équipe avant leur utilisation :				
20	Le site dispose de tout le matériel nécessaire pour le transport (Toutefois si vous n'avez pas de vaccination externe, tout le matériel doit être en place et disponible près de l'appareil en cas d'urgence ou de transfert demandé) :				
21	Le site dispose de tout le matériel nécessaire				

	pour le transport énuméré ci-dessous : ☐ Contenant isotherme prétesté et qualifié ☐ Réfrigérateur ou congélateur portatif ☐ Papiers à bulles ☐ Tapis réfrigérants ☐ Accumulateurs de froid congelés (Ice packs) ☐ Dispositif de la surveillance de la température (prévu seulement pour le transport) ☐ Bordereau de transport / relevé de température ☐ Sacs en plastiques opaques (optionnel)				
22	Le document « Protocole d'intervention dans le cas d'anaphylaxie en milieu non hospitalier » est disponible et facilement accessible : https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2024/24-278-28W.pdf				
23	Pour chaque vaccinateur, deux ampoules d'adrénaline sont disponibles et les dates d'expiration sont valides :				
24	La trousse d'urgence et le matériel d'injection doivent être complets et disponibles en tout temps :				
25	Cocher le contenu de la trousse d'urgence : ☐ Sphygmomanomètre avec brassard de différentes grandeurs ☐ Stéthoscope ☐ Seringue à tuberculine ☐ Aiguille de calibre 25 de 2.2 à 2.5 cm de longueur ☐ Tampons antiseptiques ☐ Fiches d'enregistrement des médicaments ☐ 2 ampoules d'adrénaline ☐ Protocole de traitement d'anaphylaxie milieux non hospitaliers ☐ Canules (facultatif) ☐ Masques (facultatif)				
26	La vérification du contenu de la trousse d'urgence est effectuée régulièrement (avant chaque séance de vaccination et minimalement chaque semaine) :				
27	Les manifestations cliniques inhabituelles (MCI)				

	sont déclarées à la Direction de santé publique :				
28	L'inventaire des vaccins est tenu à jour à chaque deux semaines :				
29	Le document « Guide des normes et pratiques de gestion des vaccins » et le « Protocole d'immunisation du Québec (PIQ) » facilement accessibles :				
30	Le site de vaccination détient d'une assurance (hors CIUSSS-CHUS) :				
31	Le matériel à disposer est jeté dans des contenants de déchets biomédicaux rigides, étanches, scellés et résistants à la perforation :				
32	Les contenants des déchets biomédicaux en attente de ramassage sont entreposés dans un local sécuritaire et séparés du local de travail :				
33	Les déchets biomédicaux sont expédiés à une compagnie titulaire d'autorisation en exploitation des déchets biomédicaux :				
34	Préciser le nom de la compagnie titulaire d'autorisation en exploitation des déchets biomédicaux (Pour le CIUSSS-CHUS : Stéricycle) :				

F. SÉANCES DE VACCINATION

CRITÈRE D'ÉVALUATION		CONFORMITÉ			COMMENTAIRES
		O	N	N/A	
1	Nom du site de vaccination				
2	Identification de la glacière ou appareil réfrigérant de transport :				
3	La glacière et/ou l'appareil réfrigérant dispose d'un dispositif de surveillance de la température prévu pour la séance de vaccination :				
4	Type de dispositif de surveillance de la température prévu pour le transport : ☐ Indicateurs thermiques chaud et gel ☐ Thermomètre numérique minima-maxima avec sonde ☐ Thermomètre numérique minima-maxima sans sonde				
5	Lors de la séance de vaccination, les vaccins sont conservés jusqu'à leur administration en utilisant le matériel et la procédure appropriée :				
6	Procédure de conservation appliquée lorsque les vaccins sont à l'air ambiant avant l'administration (respect des durées, protection de la lumière, maintien de la chaîne de froid) :				
7	Lors d'une séance de vaccination, la température est lue et consignée avant le départ de l'unité d'entreposage principale, à l'arrivée sur les lieux, à chaque heure, à la fermeture de la séance, ainsi qu'au retour à l'établissement d'entreposage :				
8	Les relevés de température sont conservés pour au moins quatre ans :				

Nom de la personne ayant réalisé l'audit :

Date :

RÉFÉRENCES

- Site Santé Estrie
Santé Estrie – Professionnels – Outils cliniques – Vaccination – Gestion des vaccins
<https://www.santeestrie.qc.ca/professionnels/ressources-pour-les-professionnels/outils-pour-les-vaccinateurs>
- Guide des normes et pratiques en gestion des vaccins, MSSS, 2021
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2021/21-278-06W.pdf>
- Lignes directrices nationales sur l'entreposage et la manipulation des vaccins, Agence de la santé publique du Canada, 2015
<https://www.canada.ca/content/dam/canada/health-canada/migration/healthy-canadians/publications/healthy-living-vie-saine/vaccine-storage-entreposage-vaccins/alt/vaccine-storage-entreposage-vaccins-fra.pdf>
- Protocole d'immunisation du Québec (PIQ), MSSS, 2024
<https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/protocole-d-immunisation-du-quebec-piq/>
- Formation ENA Gestion des vaccins
Lien pour les partenaires internes (Employés du CIUSSS) : <https://fcp.rtss.qc.ca/ena-login/index.html>
Lien pour les partenaires externes : <https://fcp-partenaires.ca/login/index.php>